

ASSOCIATION POUR
LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE LA VÉRITÉ HISTORIQUE
SUR LA RÉSISTANCE EN CREUSE

BULLETIN N° 31

DECEMBRE 2003

BONNE ANNEE 2004

SOMMAIRE

Notre bulletin	1
Histoire. Quelle Histoire ? Pourquoi ? Pour qui ?	1
Plaques-souvenirs Le Coux (suite)	2
- Champredon (1ère Cie Franche)	3
- Le Professeur Bernard Desplas, résistant méconnu	6
Les archives de la Résistance et de la Déportation	7
- Réunion d'information à Guéret	7
- Signes de la collaboration et de la Résistance	7
- Archives et Histoire	7
Pour en finir avec le mensonge et la calomnie	8
- Le Gpt Jesser en Creuse	8
Difficultés et pièges de la recherche historique	12
- Le massacre du Bois du Thouraud	12
Bibliographie	15
- Genèse et développement de la Résistance R.5	15
- Autres ouvrages	16
Nos peines	16

NOTRE BULLETIN

Le précédent (N° 30) a été réalisé dans la difficulté. Il comporte nombre d'imperfections (fautes de frappe notamment) que chacun a corrigées. La limitation de la pagination, pour raisons de coût, a conduit à l'utilisation de caractères étroits, en général peu appréciés, à la suppression d'intertitres qui facilitent la lecture, voire de paragraphes entiers. Le compte rendu de l'enquête sur l'intérêt des sujets traités aurait mérité un plus long développement. Des thèmes d'actualité ont été repoussés. En bref, il aurait fallu 24 pages alors qu'il n'en était prévu que 16 et qu'il en a été utilisé 18.

La critique est facile ... La réalisation a ses contraintes, notamment celle de rester dans les limites du budget et celle de respecter l'éthique de l'association : faire œuvre d'histoire, éviter l'apologie, placer ou replacer toujours les faits dans leur contexte, ce qui ne veut pas dire les oublier. Certaines informations paraissent parfois surprenantes, car ignorées à l'époque ou déformées depuis, au gré de la recomposition des mémoires. C'est le croisement des sources qui permet de les authentifier.

Notre bulletin a évolué dans sa présentation : apport des photos puis reproduction « laser » qui en améliore la qualité. Il évoluera encore. Le changement de caractère permet de gagner un peu de place.

**HISTOIRE. QUELLE HISTOIRE ?
Pour qui et pourquoi ?**

Dans le précédent numéro nous avons évoqué l'enseignement de l'histoire de la seconde guerre mondiale dans les collèges et lycées, la justification et l'importance de connaissances minimales pour la formation des futurs citoyens.

Quelle histoire ?

Près de 60 années se sont écoulées depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Des ouvrages, hélas souvent hagiographiques, ont très vite été publiés pour effacer la propagande de Vichy, glorifier les résistants et leurs organisations. La véritable recherche historique a commencé un peu plus tard, avec les travaux et publications du Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale (CH2G, animé par Henri Michel), relayé à la fin des années 70 par l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), fondé et dirigé par François Bédarida, pour apporter un complément d'éclairage sur la période. Depuis la seconde moitié des années 95, de nouveaux chercheurs ont encore approfondi la connaissance. Les auteurs des manuels disposent donc de tous les matériaux nécessaires pour présenter des ouvrages bien documentés.

Pour qui ?

Les jeunes de nos collèges et lycées se voient enseigner une histoire, synthétique sinon minimale, pour leur formation civique. Qu'en retiennent-ils ? Pendant combien de temps ? Que reste-t-il dans la mémoire des moins jeunes ? Que pèse chez les citoyens l'histoire apprise sur les bancs de l'école, face au matraquage quotidien des médias, spécialement de la TV, laquelle, entre deux films, fictions, jeux, divertissements, etc., mélange allégrement le politique, l'économique, le social et le fait divers. A l'heure où l'on parle tant de recyclage et de formation professionnelle continue, peut-être devrait-on songer aussi à **la formation continue historique et civique du citoyen.**

Pourquoi ?

Lors des dernières élections, la progression d'un parti extrémiste a suscité un vent de panique mais nul média, nul commentateur, nul politique, n'a semble-t-il évoqué les enseignements de l'histoire. Nul ne s'est interrogé sur les critères qui, dans un régime démocratique, peuvent permettre à un individu ou une faction de s'emparer du pouvoir. Sans remonter au 19^{ème} siècle, le 20^{ème} nous apprend que Hitler y est parvenu légalement par sanction populaire des défaillances politiques et d'une

très grave crise économique, que Vichy est né d'un vote du parlement, spécialement de la chambre élue en 1936, suite à un désastre militaire fruit des inconséquences et défaillances politiques de l'entre deux guerres. La popularité initiale de Pétain ne fut que le corollaire du rejet du régime parlementaire précédent.

Dans l'un et l'autre cas, le nouveau pouvoir ne put s'affirmer et se maintenir qu'avec le concours plus ou moins docile des courroies de transmission existantes, sous une contrainte parfois brutale en Allemagne, souvent par conviction ou inconscience, par intérêt ou veulerie dans le cas de la France. Dans l'un et l'autre cas il se trouva de nombreuses bonnes volontés pour applaudir, les médias sous contrôle servant de caisse de résonance.

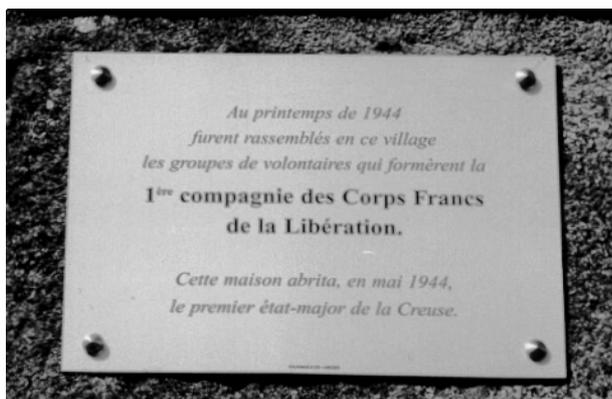
Vision schématique mais réaliste. L'histoire apprend plus au citoyen que les discours, proclamations, manifestations. La démocratie a, avant tout besoin de citoyens éclairés et conscients. « Il n'y a jamais d'effets sans causes ni de causes sans responsabilité. »

PLAQUES-SOUVENIRS LE COUX (Suite)

Les photos ci-dessous, transmises par Mme le Maire de Lépinas ne nous étaient pas parvenues lors de la réalisation du précédent bulletin.

L'allocution du Pdt de L'UD CVR de la Creuse, co-organisatrice de la cérémonie avec la municipalité de Lépinas, visait essentiellement à situer le site en tant que lieu de formation de la 1^{ère} Compagnie CFL et lieu d'hébergement du premier état-major départemental des Corps Francs de la Libération. Elle ne pouvait évoquer que brièvement les opérations conduites à partir du Coux.

Le texte de Jean Michaud, publié en septembre-octobre 1944 dans *l'Embuscade*, ne concernait, comme il a été précisé, que la seconde quinzaine de mai durant laquelle l'unité s'est réellement militarisée. Il est un des rares documents d'époque traitant de la vie quotidienne d'un maquis, dans un cadre que les jeunes générations doivent avoir bien des difficultés à imaginer, de même que l'état d'esprit des maquisards, leur engagement sans réserve pour la libération de leur pays, leur fraternité d'armes, leurs espérances, parfois leurs doutes et leurs peines.



Plaque apposée sur la maison abritant l'EM CFL.

En complément des allocutions, du Pdt des CVR, de Jean-Jacques Lozach, Pdt du Conseil Général, et de Mme Bouchy-Pommier, Maire de Lépinas, prononcées devant la mairie, face à trois panneaux illustrés de photos et documents d'époque consacrés aux trois sites qui furent les pôles de Résistance de la commune : l'école de Lavaud, Le Coux et Rissat, Jacky Ladant avait réalisé une exposition appréciée, évoquant les principales phases de la Résistance en Creuse.

Le Coux reste dans la mémoire des derniers survivants un site hautement symbolique tant par son caractère propre que par les opérations qui y furent préparées. La plaque apposée sur la maison qui abrita l'EM des Corps Francs de la Libération (CFL) rappellera aux jeunes générations qu'en ce lieu, des résistants de diverses origines se regroupèrent pour chasser l'occupant de leur pays.

Remerciements :

- A Madame le maire et à la municipalité de Lépinas
- Aux personnalités présentes
- Aux élèves des écoles et à leurs maîtres
- A Madame Thomas-Montalescot propriétaire des lieux
- A Madame Fossey-Boiron, pour son assistance
- A Yvan Germain pour la réalisation et la pose de la plaque
- A Jacky Ladant pour l'exposition.
- A toutes les personnes qui ont fourni des documents.

Avec une pensée particulière pour la petite fille (très émue) d'Eugène Montalescot et le petit-fils, très intéressé, de Suzanne et Jojo Fossey.



Dévoilement de la plaque, en haut à gauche, sur la photo



Les personnalités devant la maison qui abrita l'EM CFL

CHAMPREDON (1^{ère} Cie Franche) 20 septembre 2003

C'est par une belle journée de fin d'été qu'a été officiellement inaugurée, à l'entrée de la route conduisant au domaine de Champredon, tout près du lieu où furent construits, sur l'initiative du Professeur Bernard Desplas, les baraquements destinés à héberger les premiers éléments de la 1^{ère} Compagnie Franche des Corps Francs de la Libération, formée par Louis Herry, la stèle portant une plaque en mémoire de ces deux personnalités de la Résistance.

Ci-après, dans son intégralité, l'allocution du Pdt de l'Union départementale des Combattants volontaires de la Résistance (CVR) co-organisatrice, avec la municipalité de Saint Pierre Bellevue, de la cérémonie.



Photo J. Ladant

Mes premiers mots seront pour remercier Madame et Monsieur le Docteur Ferrand, actuels propriétaires de ces lieux sur lesquels le Professeur Desplas (1), leur grand-père, fit construire les baraquements qui abritèrent, en un moment difficile, les premiers éléments de ce qui allait devenir la 1^{ère} Compagnie Franche des Corps Francs de la Libération. Notre gratitude va aussi à la municipalité de Saint Pierre Bellevue-Le Compeix et à son maire, Monsieur Parot, qui nous accueillent en ce lieu. Monsieur Parot est un homme averti des faits que je vais évoquer car, adolescent à l'époque, il en fut le témoin et parfois l'acteur. Je salue la présence du fils de Louis Herry.

J'ai à vous rappeler, aussi brièvement que possible, les origines et les faits d'armes d'une des premières unités qui participèrent à la libération de la Creuse. Mes amis me conseillent toujours, en pareille circonstance, de faire court ... avant de regretter telle ou telle omission ou insuffisance. Les acteurs survivants présents, hélas bien peu nombreux, ont chacun leurs propres souvenirs, leur vision personnelle. C'est donc aux plus jeunes que je vais essayer de présenter un condensé de ce que devrait retenir l'histoire, étant précisé que toute personne qui s'exprime sur la Résistance, à fortiori tout ancien résistant, a pour premier devoir vis à vis de ses camarades tombés pour la liberté, le strict respect de la vérité, et pour premier devoir vis à vis de ceux qui n'ont pas connu cette période, un même respect de la stricte vérité. Je vais donc tenter une synthèse, à partir d'une documentation relativement riche. Étant admis que chacun a en mémoire les cours de son ou ses professeurs d'histoire, pour situer les faits dans leur contexte national et international : la guerre de 39-40, la défaite, l'exode, l'armistice, l'occupation, la fin de la République, le régime de Vichy, la collaboration, la Résistance.

La plaque qui vient d'être dévoilée à Champredon est la dernière du programme qui, en complément des monuments et stèles rappelant le sacrifice de nos

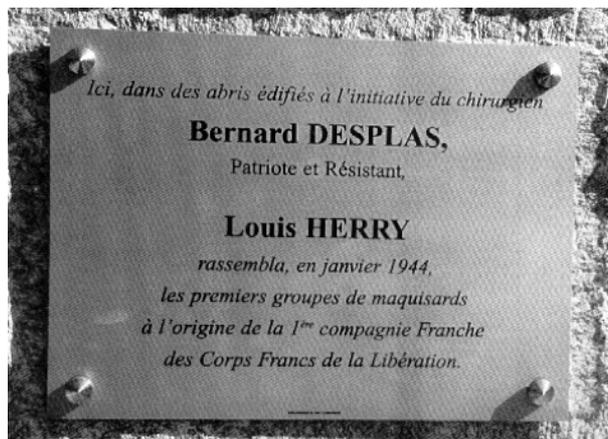


Photo J. Ladant

camarades, vise à jalonner les principales phases de la Résistance, étant rappelé que nous nous sommes limités :

- Aux lieux où vécurent quelques-unes des personnalités les plus marquantes,
- A trois terrains de parachutages, d'origine BCRA : les deux premiers et celui qui accueillit le plus d'avions,
- Aux PC successifs de l'État-major,
- Aux lieux où furent formées les unités opérationnelles avant le débarquement.

Champredon est un de ces lieux. Il accueillit en février 1944, dans des baraquements en planches édifiés à leur intention par le Professeur Desplas, les premiers volontaires de ce qui deviendra la 1^{ère} Compagnie Franche des Corps Francs de la Libération, des volontaires qui avaient, le 18 janvier, échappé à l'attaque des forces de l'ordre du gouvernement de Vichy, à Jarjaval. (2) Une plaque a déjà été inaugurée en 1990, à l'angle de la petite route conduisant vers ce site que réoccupa ultérieurement l'unité. Il fut en juillet 1944 détruit par les Allemands. Nous avions souhaité le réhabiliter, mais nous nous sommes heurtés au refus des propriétaires.

La 1^{ère} Compagnie Franche, ce fut d'abord un homme, au sens plein du terme, une figure emblématique. Il n'était pas Creusois mais Breton, né le 18 juillet 1912 à Lambezellec, près de Brest dans le Finistère. Son métier d'horloger ne le prédisposait pas davantage à l'action clandestine dans la Creuse. En 1939, la guerre l'appelle au 63^{ème} RI et l'affecte à un corps franc. La défaite, sanctionnée par l'armistice du 25 juin 1940, fait de lui un prisonnier. Comme il n'admet ni la défaite ni le sort qui lui est fait dans son stalag, il s'évade dès le début de 1941. Et comme il n'admet pas davantage l'occupation d'une grande partie de la France, spécialement de sa Bretagne natale, il passe en zone non-occupée et se retrouve à Limoges, bien résolu à ne pas rester passif. Rendant visite à un camarade de captivité, il découvre le sud de la Creuse, une région accidentée et boisée, à l'abri des grands axes de circulation, où l'on mange à peu près à sa faim, propice au camouflage et, en janvier 1942, il vient s'installer à Saint Martin Château. A Vichy c'est encore l'ère Darlan. Laval ne reviendra au pouvoir, sous la pression allemande, que le 18 avril, pour engager la France dans une collaboration de plus en plus servile.

Dès le mois de mars 1942, donc bien avant l'occupation de la zone sud, Louis Herry forme un premier groupe franc à La Cour de Saint Martin Château, où quelques volontaires vivent pour partie dans une sape. Début 43,

un second groupe est constitué à Royère, dans deux maisons reliées par un tunnel creusé entre les deux caves, (3) un troisième voit le jour aux Bordes de Peyrat le Château. Ils ne disposent, pour tout armement que de quelques fusils de chasse et de pistolets ou revolvers. Les activités se limitent à un peu d'entraînement et à quelques intimidations de collaborateurs.



Louis Herry, après la libération

Louis Herry est au début un homme seul qui pourvoit seul aux besoins élémentaires de ses hommes, spécialement à leur nourriture, avec ses propres ressources et un peu de trafic de tickets d'alimentation qu'il va échanger à Paris contre de l'argent. En mai 1943, il est sollicité par l'Armée Secrète de la Haute Vienne toute proche, à laquelle il se rallie mais qui a bien peu à lui offrir. Un peu plus tard, au cours de l'été, sur l'initiative de Marcel Fleiser récemment nommé chef des maquis de la Creuse, il se rattache à l'Armée secrète de son département, secteur de Bourgneuf, sous l'autorité de Fred Chataigner, tout aussi démuné que son camarade de Haute Vienne. En décembre, Marcel est arrêté et remplacé par François. (4)

C'est en février 1944, après l'attaque de Jarjalvaly, que Louis Herry décide de rassembler ses volontaires à Champredon. Ils ne sont pas très nombreux mais progressivement les effectifs vont s'étoffer, avec notamment l'arrivée de Jacques Bloch, de Pierre Henry et de quelques autres. Jacques vous parlera tout à l'heure des conditions de séjour, en cet hiver 1944, à la « villa » de Champredon. Un séjour de courte durée car le 24 février il faut évacuer les lieux, à nouveau sous la menace des serviteurs de Vichy. Après un bref séjour dans le secteur de Bonnat-Genouillat que tiennent Roger Biton et Charles Chareille, c'est le retour à Champredon pour les uns et une nouvelle affectation pour quelques autres.

Entre temps, sont tombés du ciel, à la mi-janvier, un nouveau responsable (5) des opérations aériennes (son

prédécesseur arrêté à Limoges avait avalé sa pastille de cyanure), un peu plus tard le Délégué Militaire Régional pour la R.5, deux radios (6) et deux officiers instructeurs (7) Dès le 8 février, un premier parachutage d'armes est reçu sur le terrain « Bouée » à Bouzogles, près de Bourgneuf. Louis Herry est présent avec son groupe et quelques jours après il bénéficie d'une première dotation, ce qui signifie qu'à Champredon il y avait quelques armes.

Un peu plus tard, fin mars, la 1^{ère} compagnie Franche des maquis de la Creuse devient la 1^{ère} Compagnie Franche des Corps Francs de la Libération, sous l'autorité du Chef François. (Il n'y avait pas encore de grades.) Très vite elle s'étoffe et s'organise. Les paysans, avec le concours de bouchers et boulangers assurent les subsistances. L'accroissement des effectifs justifie le transfert vers Gorceix et pose bien vite un problème d'encadrement qui est résolu avec l'arrivée de deux sous-officiers de l'ex-armée d'armistice, intégrés comme gendarmes auxiliaires à la brigade de Bourgneuf : Henri Gendre, alias Titi et Émile Bressan. Ils deviennent chefs de section, Titi prenant en complément la responsabilité d'un groupe franc, lequel va devenir le fer de lance de l'unité. Pour l'anecdote, voici, en bref, le rapport du Lieutenant commandant la section de gendarmerie de Bourgneuf :

« Le 26 avril les gendarmes Bressan et Gendre ont quitté « furtivement » leurs logements de fonction avec leur mobilier, leurs tenues, leurs armes individuelles, un pistolet mitrailleur. » Puis, le 2 mai, ces précisions : « Gendre comme Bressan avaient appartenu à l'armée d'armistice. Le 4 mars, ils avaient été punis de 15 jours d'arrêts de rigueur pour s'être laissé désarmer par des terroristes. ... Le gendarme Gendre manquait de caractère. [c'était bien mal le connaître] Très influençable, il ne savait pas réagir contre ceux qui lui donnaient de mauvais conseils et cherchaient à le détourner de son devoir. Tout laisse supposer qu'il a déserté pour se joindre à une organisation terroriste. » (8)

A Gorceix, on passe très vite de l'intimidation de miliciens et collaborateurs à des coups de mains plus audacieux. En avril, un groupe détruit un pont près d'Évaux, en mai un sabotage de voie ferrée est réalisé près de Marsac et une embuscade sur la RN 145, près de Gouzou, détruit trois camions allemands. [En fait, il y eut bien d'autres opérations.] La Compagnie protège aussi des transports d'armes parachutées, entre l'Indre et la Creuse et le 28, jour de Pentecôte, un convoi tombe dans une embuscade tendue par un détachement du 1^{er} Régiment de France, à VaussuJean, près de Saint Sébastien. Le bilan est lourd : 7 morts, des blessés et des prisonniers, 6 tonnes d'armes perdues. Un résistant local arrêté sera fusillé un peu plus tard par la Milice. La compagnie doit évacuer dans l'urgence son cantonnement, attaqué dès le lendemain par les forces de répression de Vichy, et s'installe à nouveau à Jarjalvaly.

Le 5 juin au soir, la BBC diffuse les messages de mise en oeuvre des « Plans », en liaison avec le débarquement en Normandie. Dans la nuit du 5 au 6, en application du « Plan Bleu » des saboteurs font sauter des pylônes supportant des lignes à haute tension. Le 7, la compagnie est à Guéret et participe, à l'hôtel Auclair qui héberge la Feldgendarmerie, aux combats qui aboutiront un peu plus tard à la reddition de la garnison allemande. Elle perd un homme (9) et Jacques Bloch est

gravement blessé. Comme l'avaient fait à l'hôtel Saint François un détachement de la 2^{ème} Compagnie Franche de Roger Biton et un peloton de l'École de la Garde, elle rend les honneurs militaires aux morts et blessés allemands, attitude qui évitera ultérieurement de graves représailles. Le lendemain, elle est engagée pour la défense de la ville contre une unité ennemie venant de Montluçon. Le 9 elle évacue Guéret et retrouve ses bases où elle accueille et intègre de nouveaux volontaires.

Fin juin, lorsque reprennent les parachutages, puis début juillet, elle participe régulièrement à la protection du terrain « Pension », à Nadapeyrat, et conduit de nouvelles opérations, sabotages et embuscades. Le corps franc réussit, les 23 et 24 juin, l'exploit de faire sauter sous le tunnel de Saint Sulpice Laurière un train de marchandises d'une trentaine de wagons, ce qui rend la ligne inutilisable durant une longue période, puis fait sauter le pont de Bessines sur la nationale 20. (10) Au retour, à Bourganeuf, il participe à l'attaque d'un petit car transportant des officiers de marine allemands qui parviennent à s'échapper mais seront arrêtés le lendemain.

Lors de l'attaque du groupement Jesser, à la mi-juillet, la compagnie se fractionne conformément aux directives de l'état-major et parvient à déjouer toutes les tentatives d'encerclement. Jarjalvaly est incendié par les Allemands. L'orage passé, elle reprend très vite ses opérations. Elle reçoit un parachutage sur son terrain « Lazou », près de Jarjalvaly, annoncé par la phrase « Lambezellec n'est pas mort », clin d'œil de Louis Herry à ses amis bretons. Elle participe à des embuscades sur la RN 141 contre les troupes allemandes qui se replient en direction de Clermont Ferrand.

Au lendemain de la libération de la Creuse, la 1^{ère} Compagnie Franche est engagée dans l'Indre contre des unités ennemies qui tentent de se frayer un passage en direction de l'Est. Elle réalise diverses opérations victorieuses et entre dans Châteauroux. Elle se reforme à partir d'octobre avec ceux qui ont signé un engagement volontaire pour la durée de la guerre et participe aux combats sur le front de la Rochelle jusqu'à la capitulation finale, le 8 mai 1945, avant d'être dirigée sur l'Algérie dont elle reviendra en fin d'année pour se faire démobiliser.

La 1^{ère} Compagnie Franche, comme d'autres mais peut-être plus que d'autres, amalgama des combattants volontaires de toutes origines, Creusois et non Creusois, Français et Étrangers, inclus un Tzigane, de toutes confessions, chrétiens, juifs et athées, « ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas », tous épris d'un même idéal de Liberté. (11)

Bien peu sont aujourd'hui encore de ce monde mais tous ont gardé un souvenir inoubliable de l'unité dans laquelle ils avaient servi. Le capitaine Henri Gendre, « Titi », finit en héros en Indochine. Fait prisonnier à Dien Ben Phu, il mourut des terribles conditions de détention qui lui furent infligées. Bourganeuf lui a rendu hommage en donnant son nom à un square.

Louis Herry, après sa démobilisation, reprit humblement son métier d'horloger. Il fut fait Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur, reçut une Croix de Guerre et la Médaille de la Résistance mais nul apparemment ne se

soucia des sacrifices qu'il avait consentis et ne l'aida, car il ne demanda rien, à reconstruire sa vie professionnelle. Il mourut à Limoges et fut inhumé le 2 mars 1993. Breton, il avait été fidèle à la fière devise de sa province natale : « Kentoch Mervel » (Plutôt mourir.)

Monsieur le Maire qui nous avez tant aidés pour l'édification de la stèle supportant la plaque, Madame et Monsieur Ferrand qui, en souvenir de votre grand-père en avez autorisé la présence, notre association vous dit une fois encore sa gratitude d'avoir œuvré pour que les jeunes générations sachent qu'à Champredon, en des temps bien difficiles, des hommes ont servi leur pays et la Liberté.



Photo J. Ladant

Au centre : MM. Parot, Castille et Jacques Bloch.

- (1) Chirurgien. Voir ci-après allocution de M. Parot.
- (2) Opération menée par un détachement du 3^{ème} Rgt de la Garde. Source : Archives de la Gendarmerie, exploitées par Jean Michaud.
- (3) Habitation de la famille Dyckmans. Encerclée et pillée par les troupes d'occupation, en avril. Jean Dyckmans, évadé des chantiers de jeunesse, réfractaire au STO, fut arrêté, de même que la mère d'un jeune de Vauveix également évadé des chantiers de jeunesse. Source : Archives de la Gendarmerie.
- (4) Albert Fossey. Successivement Chef maquis, Chef des Corps Francs de la Libération puis des FFI. Compagnon de la Libération.
- (5) Cdt Hennebert (Gérard 1) alias « Baron. »
- (6) André ... (Dédé) alias « Ruthène » et Lebreton (Le Négus) alias « Parthe. »
- (7) Georges Héritier (Georges) alias « Croc » et Georges Vaudin (Petit René) alias « Sécateur. »
- (8) Citation extraite des archives de la Gendarmerie, exploitées par Jean Michaud.
- (9) Jacques Leseur originaire de Belfort.
- (10) Ces opérations, conduites en bordure de la Creuse mais en Haute Vienne, auraient été, selon Louis Herry, demandées par l'état-major allié, via la mission Bergamote.
- (11) Parmi les sept morts de saint Sébastien, il y avait trois français nés en zone occupée, deux espagnols et deux Creusois.

Observations : le texte de l'allocution ne résume que très schématiquement la vie et les faits d'armes de la 1^{ère} Cie Franche. La phase Champredon, qui relaie le premier séjour à Jarjalvaly, elle même interrompue par une brève évacuation dans le secteur de Bonnat, traduit les difficultés du moment, la précarité des implantations et de la survie des maquis, encore accentuées par un hiver rigoureux. Il faut se rappeler que les faits se situent au début de 1944, alors que la lutte contre la Résistance vient de s'intensifier avec la nomination de Damand aux fonctions de Secrétaire général au Maintien de l'ordre, doté d'autorité sur toutes forces utilisables à cet effet : Garde, GMR, Gendarmerie, Police. Les séides de Vichy, spécialement les miliciens, se sentent confortés dans leur hostilité à la Résistance et encouragés à la délation. L'attaque contre Jarjalvaly et la menace justifiant l'évacuation temporaire de Champredon se situent dans ce contexte.

Sources

- Texte de Louis Herry (ordre de bataille de l'unité) et entretiens ultérieurs.
- Fiches de renseignement recueillies en 1985-1986
- Réunion de groupe enregistrée (anciens de l'unité) tenue au Compeix en 1986
- Informations recueillies plus récemment.
- Archives diverses, notamment Départementales et de la Gendarmerie.
- Dossiers divers de l'association.

Jacques Bloch évoqua des souvenirs personnels : son arrivée à Bourgneuf d'abord, puis la rencontre avec Louis Herry et deux de ses fidèles, la « montée au maquis », son premier hébergement en un lieu quelque peu imprévu, et enfin, l'installation dans les baraquements aujourd'hui disparus, édifiés dans le bois, près du lieu où a été érigée la stèle. Un confort plus que spartiate en cet hiver rigoureux, les couchages collés aux planches par le froid et la résine des planches fraîchement débitées, les consignes de sécurité, les repas froids, pour ne pas allumer de feu car la fumée pouvait trahir leur présence. Ci-après, le début de son allocution.

« J'avais 19 ans, mon bac en poche, je ressentais, comme beaucoup de mes contemporains, avec nos aînés, le sentiment qu'il fallait au risque de sa vie, tout faire pour laver l'affront fait au pays en mai et juin 1940, et éviter à celui-ci de rester en l'état de soumission, d'esclavage, que le régime nazi avait concocté pour lui, peut-être pour des années, voire des siècles, selon l'auteur de Mein Kampf.

Dans l'hiver 1943-44, je recevais enfin les indications nécessaires pour mon entrée effective dans la Résistance ; je « débarquais » dans une petite rue de Bourgneuf, chez Paul Reix et sa femme qui, avec un courage dont ne dira jamais assez le caractère extraordinaire, avaient accepté d'héberger dans leur garage les nouveaux arrivants, et de les aiguiller vers leur nouvelle situation de clandestins hors la loi.

Quelques jours plus tard, en pleine nuit, se présentent 3 hommes, impressionnants dans leur tenue guerrière. Ils posent leurs mitraillettes et revolvers sur la table de la salle à manger, et nous faisons connaissance ; l'un d'eux était Louis Herry, futur capitaine lorsqu'il fut question de grades. Il me fut présenté comme mon chef, entouré de deux fidèles compagnons et adjoints, rescapés après l'attaque par les GMR (1) de leur premier maquis. Ils décident que je dois rester quelques jours de plus, toute la région étant sous une épaisse couche de neige. Il était paraît-il et c'est vrai, dangereux pour des clandestins de laisser des traces de pas en voulant gagner le lieu de campement...

Quelques jours plus tard, mes trois « collègues » sont de retour. « En route. » ...

(1) En fait Garde Mobile. Attaque de Jarjavaly.

M. Parot, maire de Saint Pierre Bellevue, présente le Professeur Bernard Desplas

... « Le chirurgien Bernard Desplas était creusois par sa mère. Il naquit à Bordeaux en 1884. Sa famille était peu fortunée. Il a eu à surmonter, au début de ses études médicales, de grosses difficultés matérielles avant de pouvoir gravir les échelons des concours hospitaliers.

Externe en 1907, il deviendra interne titulaire en 1910. C'était le type du chirurgien complet. La première guerre

mondiale le surpréna à la fin de son internat. Il avait 30 ans à la déclaration de guerre. Il était reconnu inapte au service militaire depuis 1904 mais il obtint, à force de démarches, d'être versé dans le service armé et s'engage comme volontaire. Il part comme médecin au 3^{ème} régiment de marche de la légion étrangère. Il y restera du 29 août 1914 au 1^{er} juillet 1915. Il obtiendra deux citations très élogieuses à l'ordre de son régiment. Il sera ensuite affecté comme médecin-chef à l'ambulance franco-anglaise Symons et finira comme chirurgien consultant du 11^{ème} corps d'armée, avec trois citations et la Légion d'honneur.

Devenu, la paix revenue, chirurgien des hôpitaux de Paris, il aime revenir en Creuse, à Champredon où il a acquis un important domaine... Il faut souligner les prodigieuses qualités de l'homme dans son activité privée ; à ses qualités d'homme de cœur s'ajoutait une simplicité de vie et de comportement extraordinaire. Ennemi des cérémonies officielles ou publiques, fuyant le plus possible les manifestations, il aimait se retrouver dans la commune, au milieu des habitants, bavarder avec eux... La confiance qu'il inspirait le désignait tout naturellement aux fonctions de conseiller municipal. Brillamment élu en 1935, il devient maire, jusqu' en 1940 où il fut révoqué par le gouvernement de Vichy. Pendant la durée de son mandat il s'efforça d'apporter de nombreuses améliorations concernant les chemins ruraux mais aussi en créant deux cantines scolaires, l'une à Saint Pierre Bellevue et l'autre au Compeix. Il s'agissait d'une amélioration importante pour l'époque...

Une de ses riches patientes, Madame Toumois, veut lui montrer sa reconnaissance pour la réussite de l'opération qu'elle a subie. Elle lui fait don d'une partie de sa fortune. Bernard Desplas a toujours rêvé de fonder un hôpital moderne ouvert aux milieux populaires. Il lui fait savoir qu'il préférerait qu'elle fasse donation de ses biens à la ville de Bourgneuf afin que celle-ci puisse y construire une clinique chirurgicale. Après avis favorable du conseil municipal présidé par Camille Riffaterre, ce legs universel est consenti à la commune, à charge pour elle d'employer les fonds à la création, dans l'hôpital-hospice, d'un service de chirurgie, pour soigner les pauvres gratuitement. Cette clinique est inaugurée en 1936 ; elle était alors l'une des plus modernes de France.

L'histoire de Bernard Desplas ne s'arrête pas à ce geste humanitaire si généreux. Durant la seconde guerre mondiale, il s'engage dans la Résistance. Dirigeant d'un réseau de renseignement, il est arrêté le 24 janvier 1941 par la Gestapo. Condamné à 4 ans de réclusion par un tribunal militaire allemand sous l'inculpation d'espionnage, il sera interné jusqu'en 1942 dans une cellule de 3 mètres sur 2. Il reçoit la médaille de la Résistance et est promu commandeur de la Légion d'honneur. Le Professeur Desplas termina sa carrière de chirurgien des hôpitaux comme chef de service à La Pitié.

A l'issue de la cérémonie, Pierre Henry, fit l'appel des morts de la 1^{ère} Cie Franche.

NDLR. Ce sont, semble-t-il, deux anciens élèves du Professeur Desplas qui se succédèrent à la clinique de Bourgneuf, puis à celle de La Souterraine. Le docteur Bridot, membre du réseau Alliance, soigna de nombreux blessés de la Résistance avant de prendre la direction du service de santé des FFI de la Creuse. Il fut abattu par les Allemands en juillet 1944, à Aulon. Le docteur Gigon, qui l'avait remplacé à Bourgneuf, rendit lui aussi bien des services à la Résistance et son action mériterait d'être mieux connue.

LES ARCHIVES DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

Une réunion de « sensibilisation à la sauvegarde des archives de la seconde guerre mondiale » s'est tenue à Guéret le 1^{er} octobre, après-midi, avec trois objectifs :

- 1 – Présentation du guide du détenteur d'archives de la Résistance et de la Déportation.
- 2 – Présentation des fonds relatifs à la seconde guerre mondiale des Archives départementales.
- 3 – Exposition sur le thème « Signes de collaboration et de Résistance. »

Cette réunion se situait dans le cadre d'un programme national. Nous avons rendu compte d'une même réunion organisée l'an dernier à Tulle. (Voir N°28) Notre pauvre Creuse a fait bien pâle figure face à ce que nous avait offert la Corrèze : audience trois fois plus importante et d'évidence plus avertie, programme plus riche avec présentation des Archives départementales, de celles de la ville de Brive et de celles des trois musées spécialisés que compte le département, archives dont la numérisation est très avancée, mais aussi des prestations d'historiens de la Résistance.

La collecte et la conservation des archives

- **M. Lescure**, de la Fondation de la Résistance pour la Mémoire de la Déportation, distingue les archives publiques et les archives privées, individuelles ou d'associations, inclus tous documents : dossiers, tracts, faux-papiers, etc., qui peuvent servir l'histoire. Il évoque les deux possibilités offertes aux détenteurs : don ou simple dépôt.

- **Mme Neuschwender**, conservateur en chef de la section XX^e siècle aux Archives Nationales évoque la richesse des fonds de la seconde guerre mondiale. Le répertoire en est fort volumineux mais il est désormais accessible par Internet. Elle souligne les contraintes de bonne conservation et l'intérêt de la numérisation progressive pour une meilleure sauvegarde.

- **Mme Maurin-Joffre**, Directrice des Archives départementales de la Creuse traite des textes législatifs qui régissent l'accueil et la conservation des documents d'archives. Elle évoque les multiples sources dont les versements concernent la seconde guerre mondiale, notamment les archives officielles de l'État français : la Préfecture, les administrations et services de l'époque tels les réfugiés, le Secours national, le Ravitaillement général, mais aussi les forces d'occupation, les dommages de guerre, les archives judiciaires, etc.

Les intervenants, dans leur dialogue avec l'assistance, ont insisté sur la nécessaire « prudence » dans l'utilisation de la mémoire orale, exprimé des « réserves » vis à vis des témoignages : à « n'utiliser qu'avec précaution » et dont l'importance est à « relativiser. » Le sujet a induit des questions sur la perspective d'un Musée de la Résistance en Creuse

Cette « réunion de sensibilisation », bienvenue dans ses objectifs, a quelque peu manqué « de souffle » par absence de communications d'historiens, comme à Tulle, pour souligner, par des exemples concrets, le rôle fondamental des archives dans toute recherche historique sur la Résistance, la richesse des fonds départementaux, de ceux des Archives Nationales et d'autres archives

spécialisées, celles de la Gendarmerie notamment. Peut-être faut-il aussi regretter la multiplication des centres de conservation, rappeler que la conservation des archives n'a de justification historique que dans la mesure où elle est au service des chercheurs qui en utilisent les matériaux. Peut-être conviendrait-il d'adopter un principe simple : tout ce qui concerne les départements aux Archives départementales, tout ce qui est d'essence nationale regroupé à Paris sur un ou deux sites en attendant que tout soit numérisé et accessible par Internet.

SIGNES LA COLLABORATION ET DE LA RESISTANCE

Le sujet s'inscrivait là encore dans un programme national et était digne d'intérêt mais les quelques panneaux présentés n'étaient ni explicites ni convaincants. Manque de temps et de moyens semble-t-il ? L'explication n'est pas satisfaisante car il existe aux Archives départementales beaucoup de choses intéressantes. Pauvre Creuse.

QUELLES ARCHIVES POUR QUELLE HISTOIRE ?

La réponse qui s'impose est simple : toutes les archives pouvant éclairer le sujet traité et aider à en mieux comprendre le sens, en fait replacer les faits dans leur contexte, établir et respecter la chronologie, préciser les causes et les conséquences, immédiates et à terme. Nous avons déjà évoqué le sens du mot « histoire », donné les définitions adoptées par d'éminents historiens, insisté sur la distance qui le sépare d'autres mots, tels mémoire, hagiographie, récit, conte, témoignages, etc. L'individu est hélas ainsi fait que chacun se sent plus ou moins investi de compétences en matière historique, sans en admettre l'éthique et la rigueur, **tend à considérer que ce qu'il sait ou croit savoir est vérité et que nul ne peut savoir ce qu'il ignore.** Ces convictions aboutissent, par le discours et l'écrit à une « pollution » de la recherche car il faut souvent plus de temps pour déceler une erreur ou un mensonge « inscrit dans la mémoire » que pour dégager une vérité ignorée. (Par exemple les bombardements du 19 juin 1940 par les Italiens où diverses affirmations présentées comme vérité mais qui ne résistent pas une approche chronologique.)

La vérité ne peut être atteinte et authentifiée que par le croisement des sources, en fait de toutes les archives qui peuvent en porter trace.

Il est aussi des archives qui peuvent véhiculer des erreurs, surtout dans une période aussi complexe que la Résistance, car les émetteurs pouvaient être amenés, par devoir, à transgresser la réalité. C'est par exemple le cas de fonctionnaires qui faisaient des fausses déclarations, des faux-papiers, etc. Il faut souvent une grande expérience de la recherche et une bonne connaissance de la période pour « lire entre les lignes. » Cette capacité va, hélas, disparaître avec les derniers chercheurs résistants.

L'avenir de nos propres archives

Elles seront, comme le prévoient nos statuts, versées aux Archives départementales. Chaque fois que nécessaire et que possible, les documents comportant des erreurs, quelle qu'en soit la source et l'origine, (officielle ou résistance) se verront adjoindre des notes de mises au point afin de faciliter la tâche des chercheurs qui, peut-être, souhaiteront poursuivre notre œuvre.

POUR EN FINIR AVEC LE MENSONGE ET LA CALOMNIE (suite)

Les adhérents les plus récents, qui ne possédaient pas les numéros cités en référence, ont eu, semble-t-il, quelques difficultés à saisir le sens de certains faits évoqués dans le précédent bulletin. A leur intention, et pour rafraîchir les mémoires, ci-après un bref rappel des conventions internationales en vigueur au moment de la guerre et une chronologie des décisions prises pour protéger les FFI.

- Conventions de La Haye : elles concernent « les lois et usages » de la guerre, distinguent les combattants en uniforme et les « francs-tireurs » sans uniforme, mais admettent que des soldats sans uniforme porteurs d'un brassard distinctif peuvent être considérés comme combattants et, le cas échéant, traités comme prisonniers de guerre. Ces dispositions sont rejetées par Hitler.

- Conventions de Genève : elles précisent les conditions de traitement des prisonniers de guerre.

- L'article 10 des conditions d'armistice stipule : « Le gouvernement français interdira aux ressortissants français de combattre contre l'Allemagne au service d'états avec lesquels l'Allemagne se trouve encore en guerre. Les ressortissants français qui ne se confirmeraient à cette prescription seront traités par les troupes allemandes en francs-tireurs. » En fonction de quoi, Hitler avait, dès 1942, envisagé de fusiller les combattants des FFI faits prisonniers à Bir Hakeim. Il avait aussi donné instruction aux forces allemandes de fusiller, sur tous les fronts, les combattants sans uniforme.

Le sort des soldats de la Résistance était une des préoccupations majeures des chefs FFI, tant à Londres et Alger que sur le territoire national.

- 8 juin 1944 (2 jours après le débarquement) : L'OBW (Haut commandement allemand à l'Ouest) rappelle la décision de Hitler de considérer comme « francs-tireurs » les combattants de la Résistance, même porteurs de brassards, au mépris des conventions internationales,

A Guéret, la veille, 7 juin, lors de la reddition de la garnison allemande, François avait fait rendre les honneurs militaires aux vaincus, transporter les blessés à l'hôpital, traité correctement les prisonniers.

- 9 juin : le Gouvernement provisoire de la République Française (GPRF) déclare que les soldats sans uniforme des FFI, munis d'un brassard, doivent être considérés comme des combattants et traités comme tels.

Hitler rejette cette disposition. Des combattants des FFI sont fusillés en divers endroits.

- 9-12 ? juin : le GPRF donne ordre aux responsables régionaux de la Résistance de faire savoir aux chefs militaires allemands que si leurs unités continuent à fusiller les combattants de la Résistance ils feront de même avec les prisonniers allemands. (Ultérieurement le général Eisenhower placera les FFI sous ses ordres.)

- 14 juin : le colonel Rivier, chef des FFI de la R.5 fait parvenir au général commandant les troupes d'occupation à Limoges, une lettre confirmant la position du GPRF

(texte intégral publié dès 1993 : Bul. CVR N°33), et adresse un double aux responsables départementaux dont François, avec mission d'application. (1)

- 24 juin : attaque, à la sortie nord de Bourgneuf, d'un petit car allemand transportant deux officiers de la Kriegsmarine, leurs ordonnances, deux militaires de la base de Bordeaux et un chauffeur. Ces trois derniers parviennent à s'échapper, gagnent Limoges et donnent l'alerte. Les marins seront arrêtés le surlendemain et transférés au PC de Murat.

- 28 juin : François impose aux officiers l'envoi à leur base d'une lettre précisant qu'ils sont prisonniers et bien traités mais que si leurs compatriotes continuent de fusiller les FFI ... C'est cette lettre, dûment contrôlée (par deux juifs allemands) qui est postée le 30 à Guéret.

- 7 juillet : la lettre arrive à Bordeaux. Son contenu est transmis aussitôt, par téléphone, à l'EM concerné, à Berlin. C'est la transcription du texte enregistré (copie en notre possession) que nous avons déjà évoqué. La lettre elle-même ne serait arrivée à Berlin que dans le courant de la seconde quinzaine de juillet.

- 22-26 juillet ? : Évasion d'un officier (commandant du sous-marin) et de son ordonnance et quelques jours plus tard du second officier. Ils réussissent à gagner Limoges, le premier en 7 jours selon son témoignage, le second plus rapidement. Transféré à Clermont, le commandant du sous-marin rédige un rapport officiel de 7 pages sur sa détention, lequel rapport ne fait même pas mention de la lettre, mais note que deux interprètes juifs allemands assistent François. Il évoque aussi les menaces dont il a eu connaissance, contenues dans la lettre du colonel Rivier aux autorités allemandes : « des ordres ont été donnés pour que tout prisonnier allemand soit traité comme vous traiterez vous-même les officiers, sous-officiers et soldats des Forces Françaises de l'Intérieur. » Précisons encore que les officiers prisonniers avaient été évacués de Cosnat et les matelots de Murat le 14, (confirmation dans le récit du commandant du sous-marin), c'est à dire avant l'attaque de la 2^{ème} Cie du 1^{er} Btn du Rgt 1000. (nuit du 16 au 17)

Ce sont ces faits, qui ont été évoqués, de manière pour le moins fantaisiste, dans le fameux « rapport » utilisé en 1985 et hélas depuis, par le « prétendu historien », bien que la vérité soit parfaitement connue depuis des années ; ce qui exclue l'erreur mais justifie pleinement les termes employés : **mensonge et calomnie**.

Les relations de cause à effet entre l'arrestation des marins allemands et les opérations du groupement Jesser sont de la même veine.

1 – L'EMP 588 (2) était informé de la date et du lieu de l'arrestation des marins, par les convoyeurs qui n'ont pas été arrêtés et sont parvenus à Limoges le 27 juin, comme en témoigne le compte rendu publié au KTB (3) du 28.

2 – L'opération qui associe les groupements Jesser et Ottenbacher (4 à 5 000 hommes) a d'évidence des objectifs beaucoup plus vastes que la seule recherche de deux officiers de marine prisonniers. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter les comptes rendus des réunions de l'EMP 588 du début de juillet, spécialement, celui du 2 : ordre de l'OBW (4) en vue du « renforcement

des mesures de sécurité ... l'invasion paraissant imminente. », celui du 4 : crainte « d'attaque par surprise et d'interventions aéroportées », celui du 7 (nouvelle répartition des missions entre les groupements Jesser et Ottenbacher), celui du 8 : à nouveau mention de crainte d'opérations aéroportées, celui du 10 : rapport du SD de Limoges « partout le chaos dans la région ... voies d'accès sous le contrôle permanent des maquis. Arrivée du Gpt Coqui dans la région de Bourg Lastic.»

L'opération engagée (Gpts Jesser et Ottenbacher) concerne à la fois la Creuse, la Corrèze et la Haute Vienne. Elle vient en complément de celles précédemment conduites dans le Puy de Dôme, la Haute Loire et le Cantal. Elle a été minutieusement préparée et le général (de brigade) Jesser s'est rendu à cet effet auprès de son supérieur hiérarchique, le général (de division) Ottenbacher. Pour Jesser, elle démarre vraiment le 9 juillet avec la mise en mouvement du Gpt Coqui (Rgt 1000 et groupe de reconnaissance). Le projet initial va toutefois devoir s'adapter aux imprévus :

- L'embuscade dite du Chavanon (22 morts le 7 dans une colonne de ravitaillement allemande) justifie l'engagement initial sur la Corrèze.

- Le parachutage massif du 14 juillet, dans le secteur de Guingouin, entraîne une attaque et une défense acharnées. Les résistants ne se dérobent pas comme à l'habitude mais font victorieusement face (5) pour protéger leurs armes (combats du Mont-Gargan.) La région d'Eymoutiers est dans le secteur Ottenbacher mais Jesser a pour mission d'en « bloquer » l'est et le sud.

Le « rapport Vonalt » du nom du commandant du 1^{er} Btn du R 1000, évoqué pour soutenir la thèse liant l'attaque de Jesser à la recherche des officiers de marine, est d'évidence un texte écrit a posteriori. Le groupement Jesser avait bien cette mission mais ce n'était qu'une mission incidente, s'inscrivant dans un programme beaucoup plus vaste. On n'envoie pas 2 500 hommes avec des blindés et de l'aviation pour rechercher deux hommes dans un espace limité.

Il ne faut pas faire dire à ce texte ce qu'il ne dit pas. La mention de l'évasion d'un officier de marine et deux matelots figure au KTB de l'EMP 588 à la date du 29 juillet. En fait, la première évasion ne concerna qu'un seul officier (le Cdt du sous-marin) et un matelot, le second officier ne s'évada qu'un peu plus tard. Même en admettant que Vonalt ait été informé par Limoges de l'arrivée du 1^{er} officier, sans doute le 28 juillet, force est de constater qu'à cette date le groupement Jesser avait pour l'essentiel déjà quitté la Creuse. Le massacre de Chard-Roussines est du 27 juillet.

Observation : La chronologie est le fondement de toute recherche historique digne de ce nom.

- (1) Des exécutions de prisonniers allemands eurent lieu en Haute Corrèze et dans d'autres départements.
- (2) Etat-Major Principal couvrant l'Auvergne et le Limousin.
- (3) Journal d'opérations de l'EMP 588. Cette source, incontournable pour qui travaille sur la Résistance en R.5 et R.6, n'est ni nouvelle ni inconnue. C'est un document produit en 1945-46, devant le Tribunal Militaire International de Nuremberg. Traduction par le Service Historique de l'Armée française.
- (4) Haut Commandement à l'Ouest.
- (5) Voir l'ouvrage du Col. Guingouin « Quatre ans de lutte sur le sol limousin. » Réédité récemment.

CE QUE SAVAIT L'EM DE FRANÇOIS (suite)

Ci-après, reproductions (scanner) de divers messages reçus et transcrits à Murat. Les textes sont en principe lisibles malgré la réduction. Le commentaire en précise le sens et la portée.

43 de Germain à Blanche. Att. 70
 maudis arrivés à la Courrière
 cet après-midi. cyclistes motos
 autos, et autos-radio. 250 km.
 mes environ. Une colonne se
 dirige entre S^t Dord et Siat
 parait se diriger de nouveau
 vers la Courrière. Ils ont fusillé

Message N° 43 du 12 juillet, reçu à 17 h 30. Pour m'émouvoir : Germain = SR Felletin en relation avec Corrèze et Puy de Dôme. Blanche = SR EM François. Le N° de la colonne de droite est le N° donné par le service émetteur.

Observations : Confirmation des messages précédents. Pas de confusion possible avec la division blindée Das Reich qui ne fait pas appel à des cyclistes.

20h 54 La C^o Louis signale qu'elle
 a déjà été alertée. On lui a
 signalé un camion allemand
 venant de Leyrat se dirigeant
 sur S^t Pardour.
 20h 25 55 On signale l'occupation de
 Noubouche.

Messages N° 54 et 55 du 13 à 20 h et 20 h 15.

Observations : L'adversaire n'est pas alors identifié. On pense aujourd'hui qu'il s'agit d'un élément du 19^e SS Polizei, de Limoges, qui assure le blocage côté est du secteur Guingouin et « tâte le terrain » en Creuse.

21h 50 60 S.R Bpf. Les troupes allemandes
 ont le déblocage de la route de
 S^t Pardour auraient découvert à des
 gens du pays qu'ils n'étaient que des
 troupes au feu préparant la route
 à une autre colonne qui suivrait
 22h 61 Germain à Blanche. 107 voitures d'en
 viron 30 hommes ont quitté l'unité et ont
 demandé la route de la Courrière.
 22h 25 62 La colonne signalée s'attaque aux
 barrages situés dans les bois de la
 Villotte, à 2 km de S^t Julien la
 Broquère. Elle a enlevé le 1^{er} et s'attache

Messages 61 62 et 63. Le 61 et le 62 du 13 au soir ont pour origine le SR de Bourgneuf. Le N°61 provient de Felletin.

Observations : Le second message de Bourgneuf concerne l'unité faisant l'objet des messages 54 et 55. Les barrages sont vraisemblablement des abattis d'arbres réalisés par le maquis pour retarder l'adversaire. Le message venant de Felletin concerne l'unité principale, non encore identifiée (mais qui ne peut pas être la Das Reich, laquelle a quitté la région à partir du 12 juin et est alors en Normandie.) Il s'agit du groupement Jesser.

14/7/44/

9h 68 Germain à Blanche. De Clairavaux, on signale que les Allemands sont au Trucq, et au mas d'Arzifex. Des canons sont au parc d'artillerie de la Courtine. Ils demandent la liste des feux.

5 autres messages ont été reçus la veille, après 22 h 25.

Observation : Le dispositif se précise mais n'est pas encore « lisible »

17h 75 Germain à Blanche
On signale canonnade et fusillade direction Clairavaux. La Courtine infirmé par Crocq confirmée par Féniers.
Vers 16h.

Observation : FTP attaqués à Clairavaux. Précisions dans 76

18h25 77 Germain à Blanche (conversation.)
On signale 2 camionnettes, 1 moto, 17 hommes bien armés (mitrailleuses FN prénades) à Féniers où ils ont déjeuné au restaurant. Ils ont parlé de Dijard.
les.
Les routes sont gardées par les Allemands au delà de Féniers. Sornac et Nayrac sont occupés par des effectifs assez importants. La direction prise semble être celle de Clairavaux, de Felletin, ou de Crocq.

Observations : Pour bien suivre les mouvements signalés il faut disposer de cartes, si possible d'époque. (Michelin N°72 et 73 + cartes d'état-major) Les unités mentionnées dans le bulletin 30 (secteur Bourg Lastic-Eyurande) se sont dirigées pour partie vers Ussel et d'autres éléments sont dans le secteur de La Courtine. Le 17, les éléments de Corrèze semblent avoir fait mouvement vers l'ouest. Ceux signalés à Féniers « explorent » la zone creusoise située à l'ouest de la route La Courtine-Felletin-Aubusson.

15 juillet 1944

9 h 35 62 C^{no} Natché au C^e Corberan. A 4 heures les Allemands ont occupé Sornac Clairavaux au Sud de Felletin et seules. Ils ont progressé à pied en direction générale NO. Les forces FFI (C^e Jach) et FTP de la région SE Vallières se sont repliées en direction O et N. Les nous [la garde] les des for. Tous de sécurité ont été mis.

14h 90 87 P. R. Bourgneuf à Blanche
Germain signale que les Allemands sont sur la place de Felletin

16h 10 91 P. R. Bourgneuf à Blanche
Porte d'Aubusson signale que 6 camions allemands viennent d'entrer dans la ville :-

Observations : Ce ne sont pas seulement 3 mais 21 messages qui ont été enregistrés au cours de la journée du 15. Les perspectives d'attaque se confirment. Des dispositifs d'alerte n'ont pas été pris seulement par l'École de la Garde mais par l'ensemble des unités sous l'autorité de François.

Le 16

8h 30	103	de Germain à Blanche. Une colonne très importante de camions parti à 4h30 et dirigeant sur Felletin. Je signale l'attaque - Germain demande nouvelles de Jack.	
6h 40	104	Germain à Blanche - Ils défilent à 4h30 depuis 5h30 à 6h, la tête de la colonne est signalée à S ^e Paris prenant route Montchamand. On signale dans le convoi 1 char. A l'heure actuelle, ils défilent à 4h30.	11
6h 40	105	Deuxième colonne parti à Crocq. Signale sans arrêt. Présence de nombreux petits canons près de la Courtine.	

Observations : L'attaque est déclenchée. A noter l'existence de deux colonnes. On ne connaît pas, à l'époque, leur identification ni leurs caractéristiques mais on sait qu'elles sont puissamment armées. La recherche historique nous a appris depuis que la première était le 1^{er} bataillon du Rgt 1000 et la seconde, passée par Crocq, avec ses petits canons, sans doute un élément du AA 1000. Nous avons précédemment fait état des caractéristiques très particulières de ces unités.

17h 45 110 Nous sommes coupés d'Aubusson téléphoniquement. Aubusson occupé par un fort convoi

8h 10 111 Téléphone coupé avec Gueret

Observations : Ce message vient de Bourgneuf qui continue cependant à informer des dispositions prises par certaines unités directement menacées, puis, à partir du moment où les assaillants sont entrés dans le périmètre du central téléphonique (11 h 10), sur leur avance. Le dernier message reçu à Murat est de 12 h 05. La liaison fut reprise de Chez-Jallot en début d'après-midi, jusqu'à l'arrivée des Allemands au central, vers 17 h, mais les communications ne furent pas enregistrées.

Les documents reproduits sont authentiques. Au PC de Murat, furent enregistrés entre le 9 et le 16 juillet 115 messages « arrivée » et 40 messages « départ. A aucun moment il n'est fait mention de la Das Reich (ni de Jesser. Non-identifié ; pas d' « avis de passage. »)

Il est donc inexact et tendancieux de parler, d'écrire, et de continuer à prétendre tout et son contraire. Quand les faits sont indiscutablement connus, ce qui pouvait relever de l'erreur devient mensonge, voire calomnie. En illustration, à titre d'exemples :

Aux veilles de l'orage

A partir du 10 juillet, des nouvelles inquiétantes affluent dans les cantonnements des F.F.I. creusoises laissant présager un prochain passage de troupes allemandes. Dans les conversations de maquisards, on se gargarise de noms barbares ; on parle de la division Das Reich, du régiment Der Führer, de S.S. et de beaucoup d'autres dénominations germaniques que l'on ponctue d'accents gutturaux. Le 14 juillet, sur ordre des

Le Temps du Maquis page 422, 2^e édition revue et complétée. 1985. Éditions Verso.

Observations : Dans la terminologie de l'auteur, FFI désigne, à cette date, les unités non-FTP. L'affirmation est précise et ne peut être que d'un témoin présent sur les lieux. En fait, l'auteur est à l'époque incarcéré à la prison de Limoges pour faits de Résistance, ce qui est à son honneur, et ne peut donc pas avoir été témoin de ce qu'il affirme. Sans doute faut-il, là encore parler de « vision » comme pour les grillons de Combeauvert.

Au P.C. des C.F.L.
Au soir du 14 juillet, le P.C. des C.F.L. est toujours au château de Courson, près de Vidaillat.
Le Commandant François et les officiers qui l'entourent y demeurent dans une semi-quiétude ; personne ne croit les Allemands capables d'engager des troupes suffisantes pour attaquer le « triangle de fer » ainsi que certains. Même source. Le Temps du Maquis. Page 423.

Observations : l'auteur, à nouveau, est d'évidence présent (par divination ?). Il se trompe toutefois de date et de lieu. Le 14 juillet le PC des CFL (FFI) est toujours à Murat et non à Courson (en fait Chez-Jallot), où il n'arrive que le 16 en début d'après-midi. Il suffit de se reporter aux messages ci-dessus reproduits pour constater qu'il est informé de ce qui se prépare. A noter qu'au PC de François personne n'a jamais entendu parler du « triangle de fer » pour la simple raison que les unités en cause sont au sud du dit triangle, limité par la route Bourgneuf-Aubusson.

Dans son discours de Cosnat, le 7 septembre 1985, le même auteur affirme :

« En cette mi-juillet où se produisit la tragédie, on n'ignorait pas au PC des FFI, cantonné près d'ici, à Murat puis à Chez-Jallot, près de Courson, qu'une puissante unité motorisée ennemie sillonnait depuis quelques jours les routes de la Creuse et remontait vers le nord-ouest. Pour fêter le 14 juillet, on avait festoyé dans l'euphorie comme si la guerre était loin de ce secteur jusqu'ici épargné. Mais l'ennemi arrivait, un ennemi que ne parvint pas à déterminer le service de renseignements des FFI. Il s'agissait de la demi-brigade des Waffen SS commandée par le colonel Jesser. »

Observations : L'affirmation du « prétendu historien » est, comme dans tous ses ouvrages, péremptoire. Elle se présente comme le récit d'un témoin rendant compte de ce qu'il a vécu. Et, là encore, c'est l'image des grillons de Combeauvert (1) qui vient à l'esprit. « On avait festoyé. » Le terme est inexact. Le Lt Colonel François conférait ce jour-là avec des responsables de la Région et le déjeuner avait sans doute été un peu plus soigné qu'à l'ordinaire. Il en avait été de même à la « popote » des subalternes, pour marquer la fête nationale, mais de là à parler de « festin » et « d'euphorie » ! Concernant « La demi-brigade de répression des Waffen SS commandée par le colonel Jesser » ? la phrase cumule les erreurs :

- Il ne s'agissait pas d'une unité type demi-brigade mais d'un « groupement » associant des troupes de différentes origines. Il suffit de se reporter au KTB de l'EMP 588 (qui date de 1946.)
- Le groupement Jesser n'était pas composé de Waffen SS mais de troupes de la Wehrmacht, notamment le R 1000 et le AA 1000, d'éléments d'origines diverses relevant du MBF, associés à des « Volontaires étrangers » de l'ex-armée Vlassov. Il n'y avait des SS que dans l'élément du SD participant à l'opération.
- Jesser n'était pas colonel mais général de brigade.

Quant aux affirmations sur « l'ennemi que ne parvient pas à déterminer le service de renseignement », il suffit de se reporter aux reproductions ci-dessus.

S'agissant de « l'euphorie », il convient de lire les directives de François faisant l'objet des messages « départ » N°30 et 31 du 13 juin, ci-dessous, **annulant toute manifestation pour le 14 juillet.**

date	N°	contenu
10/05	30	Lt Colonel François à Compagnie Louis. Arrivée de la manifestation pour le 14 juillet
12/05	31	Lt Colonel François à C ^t Chataigner Indre annule la manifestation le 14 juillet. Première disposition alerte.

Curieusement, l'auteur du Temps du Maquis écrit, page 424, (édition de 1985) dans le paragraphe reproduit ci-dessous :

partout dans les bourgs, on prépare des festivités avec prises d'armes, rassemblements de patriotes et discours des présidents des comités de libération devant les monuments aux morts. Et le soleil est de la fête, un bon soleil d'été qui règne dans un ciel sans nuages, échauffant les corps et les cerveaux, et permettant de passer tranquillement les nuits à la belle étoile. Ainsi, à Bourgneuf, une cérémonie patriotique a lieu, dans la matinée, devant le monument aux morts.

En présence des résistants locaux assemblés, des F.F.I. dont une section de la 2102^e Cie, commandée par le capitaine Daniel présente les armes.

Peu après, des bruits alarmants, sur l'approche de convois allemands, font que les maquisards doivent se retirer précipitamment de la ville.

Observation : C'est précisément une manifestation que François avait interdite aux FFI sous son autorité. La 2 102^e Cie est une unité FTP. Elle a donc, pour l'auteur, le « mérite » d'avoir défilé dans l'euphorie, « les festivités, discours, etc. » avant de se retirer « précipitamment. » **Qui ignorait Jesser ?**

Suit une digression sur les marins allemands :

« autorisés à écrire deux lettres que le service de renseignements a fait poster à Guéret, la dernière le 30 juin 1944. Ces lettres écrites en allemand et que personne n'a contrôlées ... devaient contenir des messages codés. ... »

Mensonge. On sait ce qu'il en est. Voir bulletin précédent N°30.

La légende de la division Das Reich en Creuse en juillet 44

C'est le titre d'un paragraphe publié par le même auteur dans *Le Mémorial de la Résistance Creusoise*. Éditions Verso. 2000.

« Au PC des FFI creusois on ignorait avoir eu affaire à la brigade de répression Jesser comme en témoignent de nombreuses (?) attestations d'officiers des CFL ... Nous citerons seulement (?) celle de l'ex-lieutenant (plus tard lieutenant-colonel K...)

Observations : Il s'agit apparemment d'une confusion de mémoire ou d'un lapsus, 50 ans après les faits, de Kurtz. Curieusement, l'auteur oublie qu'il fonde ses accusations concernant les marins et « la lettre » sur un document, baptisé preuve, qui met en relief la Das Reich, commandée par Von Brodowski ! (N° 30) Quand le mensonge et la mauvaise foi atteignent de tels sommets... !!!

QUE RETENIR DE CES « ERREURS, MENSONGES, CALOMNIES ?

D'abord que l'on ne fait pas de l'histoire avec des opinions, déductions, interprétations, témoignages de circonstance. Ensuite, que **l'histoire ne se satisfait pas de l'hagiographie et moins encore de la sélectivité en fonction de critères personnels ou politiques, de l'héroïsation des uns et du dénigrement systématique des autres.** Enfin, que l'histoire a ses règles et son éthique, qu'elle exige un minimum de sérieux dans le respect de la chronologie, la présentation et le positionnement des faits, l'éclairage du contexte. Elle ne se confond pas avec le roman ou le conte. Elle est « étude et science » (2)

La Résistance Creusoise, avec ses ombres et ses lumières, l'enthousiasme des jeunes et parfois des moins jeunes, les douleurs et les sacrifices des uns et des autres, méritait mieux que des jugements partiels, des approximations douteuses, une vision déformée des réalités.

Il y a dans ces propos au moins autant de regrets que d'amertume et de révolte. Un travail important a été fait qui aurait dû mériter, comme tel, respect et reconnaissance. L'absence de méthodologie, de règles, de rigueur, d'élémentaire objectivité surtout, le discrédite auprès de tous ceux qui sont soucieux de vérité et altère l'image de la Résistance en Creuse.

(1) Voir bulletin N°16

(2) Définition des dictionnaires usuels.

DIFFICULTES ET PIEGES DE LA RECHERCHE HISTORIQUE (OPINIONS ET REALITES)

Nous avons déjà, dans cette rubrique, (N° 4-14-18-2 1-30) évoqué des sujets justifiant une recherche approfondie, en fonction de contraintes multiples et diverses. Parce que les sources sont nombreuses et d'accès parfois difficiles, (archives étrangères) parce que la mémoire a enregistré des visions souvent déformées, parce que l'approche du sujet pose des problèmes de déontologie, parfois de simple respect des règles juridiques qui bloquent certaines investigations.

A titre d'exemple, citons à nouveau « les bombardements du 18 juin 1940 par les avions italiens » thèse qui, malgré la connaissance désormais indiscutable des faits, conserve des adeptes, par conviction ou simple refus d'admettre l'erreur initiale.

Il arrive aussi qu'un manque de formation, de connaissances, de simple respect des règles élémentaires de la recherche, voire de refus de la vérité en fonction de critères étrangers à l'éthique, conduise à des errements, confonde réalité et légende : la Das Reich à Aubusson et La Souterraine le 8 juin, les grillons de Combeauvert, la « brigade Jesser » (voir ci-dessus), etc..

LE MASSACRE DU BOIS DU THOURAUD (7 SEPTEMBRE 1943)

C'est avec Combeauvert, et quelques autres, un des drames les plus horribles et les plus commentés de la Résistance en Creuse. Chacun a sa vérité, sa vision propre, sa connaissance supposée des faits, mais il est rare de trouver une approche cohérente, respectueuse des règles élémentaires de la recherche historique.

Si l'on s'en tient aux écrits, il existe, hors articles et commentaires de presse, une relation dans :

- 1 – *Le temps du Maquis*. (2 éditions : 1980 et 1985) Version de Marc Parrotin (qui n'a pas vécu les faits.)
- 2 – *Le Mémorial de la Résistance en Creuse* du même auteur. (Editions Verso. 2000) Version d'un survivant.
- 3 – *60^{ème} anniversaire du massacre du Bois du Thouraud*, plaquette éditée par l'ODAC. Version « plurielle » qui fait référence aux familles de victimes, à Marc Parrotin et à Jacky Ladant (pour les photographies.)
- 4 – *Un supplément au bulletin N°1* (1993) de notre association (diffusion limitée aux adhérents)

La relation la plus diffusée (*Le Temps du Maquis*) a certainement inspiré la plupart des versions plus ou moins dérivées qui se sont fixées dans les mémoires. Très schématiquement, elle comprend 4 parties :

- **Les origines du maquis et ses activités** : [les maquisards] mènent en toute quiétude une vie de « boys scouts. »
- **Les origines du drame** : Un entrepreneur de battage « prévenu par écrit d'avoir à cesser son activité, afin que ne soit pas livré à l'occupant le grain de la moisson ; il a refusé d'obtempérer. Alors un coup de main est organisé contre son matériel de battage et sa locomobile fortement endommagée, est rendue inutilisable. » [II] « porte plainte auprès des autorités allemandes. » « La gestapo envoie 2 émissaires dans la région... Ils disent vouloir entrer au maquis. »
- **L'attaque** : ils reviennent à l'aube du 7 septembre avec « d'autres sbires de la Gestapo et une troupe de la

Wehrmacht. » 7 maquisards sont tués. 6 déportés. 3 ne reviendront pas.

- **L'épilogue** : un des indicateurs sera condamné à mort.

Apparemment, le récit est complet : origine, action, conséquences, sanction du coupable. En fait, diverses questions demeurent sans réponse.

Le récit d'un survivant, publié dans *Le Mémorial de la Résistance en Creuse* est une lettre (de Guisard), datée de 1975, dont curieusement les premiers ouvrages, publiés postérieurement à cette date, ne font pas mention. Elle évoque ou confirme, pour l'essentiel, l'argumentation mentionnée ci-dessus.

La plaquette de l'ODAC reprend, en l'éclairant de quelques précisions et en utilisant le conditionnel, les conclusions de Marc Parrotin.

Le supplément au bulletin N°1 se démarque nettement des autres versions dans son approche. Il a été réalisé en 1993, pour le 50^{ème} anniversaire, « en l'état des connaissances » ce qui signifie que demeurent des zones d'ombre.

« Divers récits, témoignages, rapports ont été rassemblés mais la plupart de ces documents ont en commun d'avoir été établis postérieurement à la Libération. Certains expriment avant tout des opinions, confirment ou infirment des rumeurs plus que des constats. Les dates et les précisions essentielles font souvent défaut. Seuls les PV de gendarmerie permettent de positionner les faits, de les dater, de les authentifier. »

Dix ans après, nos connaissances se sont un peu enrichies mais des zones d'ombre subsistent. Les problèmes que nous avons dû affronter après le décès de Jean Michaud et le fait que ce dossier se situe dans le second tome de nos ouvrages, n'ont pas permis, à ce jour, d'approfondir la recherche. Ci-après un aperçu de l'existant et des questions qui se posent.

1 – **Le contexte** (à la mi-1943.) C'est lui qui conditionne les actes et les comportements. A trois niveaux :

- **International**. Les forces de l'Axe (Japon inclus) sont, depuis le début de l'année et sur tous les fronts, sur la défensive. La défaite de Stalingrad s'est concrétisée le 2 février. Les populations occupées reprennent espoir.

- **National**. Laval, sur pression allemande, est revenu au pouvoir, avec le titre de « Chef du gouvernement » le 18 avril 1942 et développe la collaboration. Les besoins de main d'œuvre de l'Allemagne qui ont suscité en 1942 « la Relève » sont de plus en plus pressants et ont justifié, après la loi du 4 septembre 1942, celle du 16 février 1943 qui prévoit le Service du Travail Obligatoire (STO) en Allemagne pour trois classes d'âge, 1940-41-42.

- **En Creuse**. Lors des premiers appels, environ 85 % des jeunes désignés pour le STO sont partis ; ils ne sont plus que 70 % environ, en juin. Ce constat signifie que beaucoup ont accepté leur sort et que bien peu de dispositions ont, au début, été prises pour assurer leur « camouflage. » Étant précisé que les jeunes agriculteurs, majoritaires dans une population alors à 80 % rurale, sont dispensés. Ceux qui ne partent pas, baptisés d'abord « défaillants » puis « réfractaires » trouvent asile dans des

familles amies ou en milieu agricole. Quelques-uns seulement font le choix de la Résistance.

Hélas, celle-ci est encore bien peu préparée à les accueillir, celle d'origine communiste étant toutefois la première à réagir. Fin juin, il n'existe à Guéret que bien peu de possibilités pour qui refuse le STO et veut faire acte de Résistance. Dans un premier temps, Guisard devait rejoindre un maquis FTP de la région de la Souterraine, avec deux autres jeunes et un de ses copains. C'est le hasard qui lui fait rencontrer son dentiste et choisir un mouvement de zone Nord implanté en Creuse, en raison de l'origine de l'un de ses animateurs. Force est donc de reconnaître la passivité des responsables des Mouvements Unis de Résistance sur Guéret. Certes, ils ne disposaient pas d'armes, alors que les FTP en avaient reçu fin avril, mais ce n'est certainement pas par hasard que le SOE s'était intéressé aux uns et pas aux autres. Le groupe formé par « Ceux de la Libération » n'en avait pas davantage, de même ceux qui commençaient à créer des maquis, tels Louis Herry, Roger Biton, etc. A décharge, il faut préciser que la stratégie des MUR était initialement fondée sur « le jour J » (débarquement allié) mais le « Service Maquis » avait officiellement pris naissance le 1^{er} avril 1943.

Au Bois du Thouraud, le maquis sous autorité du mouvement « Ceux de la Libération » est une « improvisation » organisée. Il a ses ravitailleurs, ses bases arrières inclus une infirmerie sous contrôle médical. Les liaisons avec les responsables nationaux, à Paris, sont assurées par une personne dont ne font pas mention *Le temps du Maquis* ni la plaquette de l'ONAC. Le groupe n'a apparemment pas de « Chef » mais les tours de garde sont organisés, de même que certaines « permissions », pour le lavage du linge notamment. Il n'y a pas de structures et bien peu d'armes : un mousqueton et quelques pistolets mais un encadrement est prévu, de même qu'un parachutage. Les « boys-scout » ne sont donc pas livrés à eux-mêmes.

Combien sont-ils ? Une quinzaine, inclus les permissionnaires. Qui sont-ils ? Des réfractaires au STO pour la plupart, mais pas tous. Les classes 43-44-45 n'ont pas encore été appelées, de même que les étrangers. Il faut donc s'interroger sur la présence de jeunes non requis. Vocation résistante ? Par pur patriotisme ? Parce qu'ils se sentent menacés ? Ces questions n'ont pas été évoquées dans les ouvrages cités. Des informations (simples rumeurs ?) ont fait état de dénonciation ou craintes de dénonciation. Une note de police confirme. Conséquences de désaccords entre jeunes ? Pour raisons politiques ? ou autres ? Graves au point d'alerter les autorités d'occupation ? A Guéret ? A Limoges ? A quel niveau ? La Gestapo ? Par quel canal : Milice ? PPF ? Autre ? A quelle date ? Avant ou après la formation du maquis ? Dont la localisation était connue de qui n'avait pas à en connaître.

Au moment où se forme le maquis du Bois du Thouraud (derniers jours de juin ou premiers jours de juillet) la Creuse se prépare à changer de Préfet. Clément Vasserot qui prend ses fonctions le 14 juillet remplace Jacques Henry dont la réputation de servilité à l'égard de Vichy est bien connue. Il a quitté Guéret à la mi-mai et c'est le Secrétaire Général qui a assuré l'intérim. Les Préfets sont des exécutants mais il y a différentes manières d'exécuter les ordres. Les directives pour rechercher les réfractaires sont transmises avec plus ou moins de fermeté aux gendarmes, lesquels les exécutent avec plus ou moins de zèle, selon l'attitude du chef de groupement ou de leur chef de brigade.

Il est des cas de fermeté et d'autres de passivité, voire plus. Et souvent, dans une même brigade, il est des gendarmes pétainistes ou simplement légalistes et des gendarmes qui « résistent » à leur manière, « traînent les pieds » ne voient pas et n'entendent pas ce qu'il ne veulent pas voir ou entendre.

Le Bois du Thouraud est situé sur la commune de Maisonnisses, laquelle relève de la gendarmerie d'Ahun. Cette brigade a laissé de très importantes archives. Jean Michaud en a tiré près de 250 feuillets traitant des activités courantes d'une brigade à cette époque : PV à caractère économique, infractions diverses (absence de plaques de vélos, d'éclairage ou éclairage non masqué), surveillance des étrangers, recherche de réfractaires à la demande des autorités, etc. Il n'est pas fait mention du maquis du Bois du Thouraud mais tout laisse supposer que les gendarmes étaient informés. C'est le lieutenant commandant le groupement de Bourgneuf qui rédige les PV, très précis, concernant les tentatives de sabotage du matériel de battage, dans la nuit du 16 au 17 août (vol de robinets) puis le 31 août vers 19 h 30 (tentative d'incendie de la batteuse et perforation de la chaudière de la locomobile). Dans le premier cas, le PV précise : « D'après l'enquête, cet acte de sabotage semble dirigé contre un propriétaire-agriculteur d'A., M. B. qui s'était vanté publiquement, à Sardent et dans les environs, qu'il battrait malgré les menaces proférées par la radio anglaise et les groupes dits de résistance, à l'encontre des entrepreneurs de battage. » Dans le second, du 31 août, le propriétaire du matériel « arrivé sur les lieux à temps, a pu éteindre ce commencement d'incendie et les dégâts sont insignifiants. » Le PV se termine par « ce dernier a déclaré qu'il allait interrompre les battages et fait remiser son matériel à son domicile. » Il n'y a donc pas eu une mais deux tentatives de sabotage et le propriétaire du matériel a décidé d'interrompre les battages.

Qui est à l'origine du massacre ?

L'entrepreneur de battages désigné (voir ci-dessus) ? Première question ? Pourquoi procède-t-il aux battages malgré l'avertissement reçu ? Tout simplement parce que les paysans veulent battre leurs récoltes. Ce sont eux qui déplacent le matériel et procèdent aux battages. La Creuse n'est pas la Beauce et ils ont des raisons professionnelles pour disposer rapidement de leur grain : risques d'échauffement (récolte rentrée humide ou présence d'herbes), « soudure » (ils sont souvent « échangistes »), enchaînement des travaux, etc. Et ils savent parfaitement dissimuler ce qu'ils n'ont pas envie de livrer aux réquisitions.

La responsabilité de l'entrepreneur est une version souvent colportée mais elle s'accomode mal de la chronologie. Les « émissaires envoyés dans la région de Sardent (par la Gestapo) y seraient arrivés fin juillet ou début août (avant battages.) Le premier sabotage est du 16 août et ne peut en conséquence être à l'origine de la présence des « émissaires de la Gestapo. » Leur contact en vue de découvrir le maquis est daté avec précision : le 24 août, jour de foire à Sardent. Y a-t-il lien de cause à effet entre cette rencontre et le sabotage du 16 ? Possible mais pas prouvé. Pourquoi avoir attendu 8 jours ? Le lieutenant de Gendarmerie de Bourgneuf écrit dans son rapport : « cet acte de sabotage [du 16] n'ayant pas été ébruité, aucune réaction ne s'est produite dans la population. » Le second sabotage, du 31 août, a-t-il pu avoir une incidence ? Les « émissaires » ont dû quitter la région le 24 ou le 25, pour préparer leur retour. Le PV de gendarmerie fait mention de ses destinataires : les échelons hiérarchiques concernés.



Le monument en mémoire des victimes du Bois du Thouraud

Si la dénonciation initiale semble certaine, on ne sait pas à qui elle a été adressée. Aux Allemands ? Directement ou via un organisme collaborateur ? La Milice, mise en cause, protestera, après le massacre, de son innocence ? Le PPF auquel est supposé appartenir le présumé dénonciateur ? A qui s'est-il adressé ? Où ? A Guéret ? L'EMP 896, à cette date, n'a pas vocation à s'intéresser aux affaires relevant de la police française et n'a pas de représentant du SD ou de la Gestapo. Cette dernière, qui est mise en cause, a son siège à Limoges.

Question : qui sont « les sbires de la Gestapo » et ceux, désignés par « les Allemands » ou « une troupe de la Wehrmacht » ? Concernant la Gestapo de Limoges, on connaît aujourd'hui, grâce aux travaux de divers chercheurs, l'essentiel de son organisation et les noms des principaux décideurs. Concernant la troupe, on peut logiquement penser à un élément d'un régiment de Sécurité ou à une unité de Police. Mais :

Pourquoi une intervention des troupes d'occupation alors que depuis le 2 juillet 1942, (accords Bousquet-Oberg ratifiés par Laval et Pétain), les forces de police françaises sont seules compétentes pour intervenir sur le territoire français ? Le 19 août 1943, ce sont des unités françaises chargées du maintien de l'ordre qui ont attaqué à Montautre un maquis FTP beaucoup plus important et mieux armé que celui du Bois du Thouraud, « coupable » de faits beaucoup plus graves que le sabotage d'une locomobile. La réponse se trouve dans un texte publié dans le bulletin N°23. Face aux « défaillances » des français, les Allemands se présentent, fin août, à intervenir directement.

Autres questions :

- Qui étaient vraiment les « émissaires de la Gestapo » ? Leurs noms ne figurent pas sur les listes d'agents en notre possession mais elles ne sont pas complètes. Étaient-ils « gestapistes » ou miliciens ? Les deux ?

- Ces « émissaires » sont-ils les seuls coupables ? Avec ou sans l'entrepreneur de battages présenté par ailleurs comme seul dénonciateur, ce qui est manifestement inexact car les « émissaires » furent l'élément déterminant.

- L'entrepreneur de battages est-il intervenu auprès des « autorités allemandes » comme il en aurait, semble-t-il, manifesté l'intention ? Quelles autorités et à quelle date ? Étant rappelé que le premier sabotage est du 16 et que les « émissaires de la Gestapo » étaient déjà sur place. Par ailleurs, il connaissait sans doute l'emplacement du maquis et n'avait pas besoin d'assistance s'il voulait le dénoncer.

- Nul auteur ne semble s'être intéressé au « propriétaire agriculteur » visé par le premier sabotage ? Il était un milicien connu et c'est lui qui s'était vanté... La Milice, creusoise a tenu, après le massacre, à s'exonérer publiquement de toutes responsabilités. Vérité ou mensonge ?

- La Cour de Justice a eu, fin 1944, à connaître du dossier. Une piste, jamais évoquée, aurait été envisagée qui aurait laissé entrevoir un autre mobile.

Il y a pléthore de coupables ou présumés coupables.

Quelles conclusions ?

Seule certitude : il reste, 60 ans après les faits, des zones d'ombre et on ne fait pas de l'histoire avec des déductions ou des appréciations. Nous n'avons pas de « vérité » à proposer, seulement à distinguer les faits établis de ceux qui ne le sont pas. Nul ne peut, en la circonstance, accuser qui que ce soit sans preuves formelles. Saurons-nous jamais tout ? Seules les archives de la Gestapo pourront peut-être, révéler quel fut le (ou les ?) dénonciateur initial et quelles furent les initiatives déterminantes. Ces archives ont été, au moins en partie, « récupérées » au lendemain de la Libération. On sait par qui mais on ne connaît pas leur sort ultérieur. Ont-elles, comme d'autres, « villégiaturé » à Moscou ? Peut-être réapparaîtront-elles un jour ?

Il n'est pas possible de terminer cet exposé sans donner la version des faits parue dans *Le Courrier du Centre* du 8 septembre 1944 :

« *On nous communique.* (Cette formule signifie que le texte qui suit est officiellement imposé.)

Des bandes cachées dans le maquis terrorisaient depuis un certain temps les populations et sabotaient les machines agricoles ainsi que les réserves de la moisson. Une partie de ces bandes a été arrêtée grâce à l'intervention de la police allemande.

Les membres de ces bandes étaient munis d'armes de provenance anglo-américaine et se défendirent avec acharnement. Il en résulta un combat d'armes à feu pendant lequel il y eut des blessés de part et d'autre. Plusieurs terroristes ont été tués. Un stock d'armes et d'explosifs de provenance anglo-américaine devant servir à d'autres actes terroristes ont été saisis. »

Difficile de faire mieux en matière de désinformation.

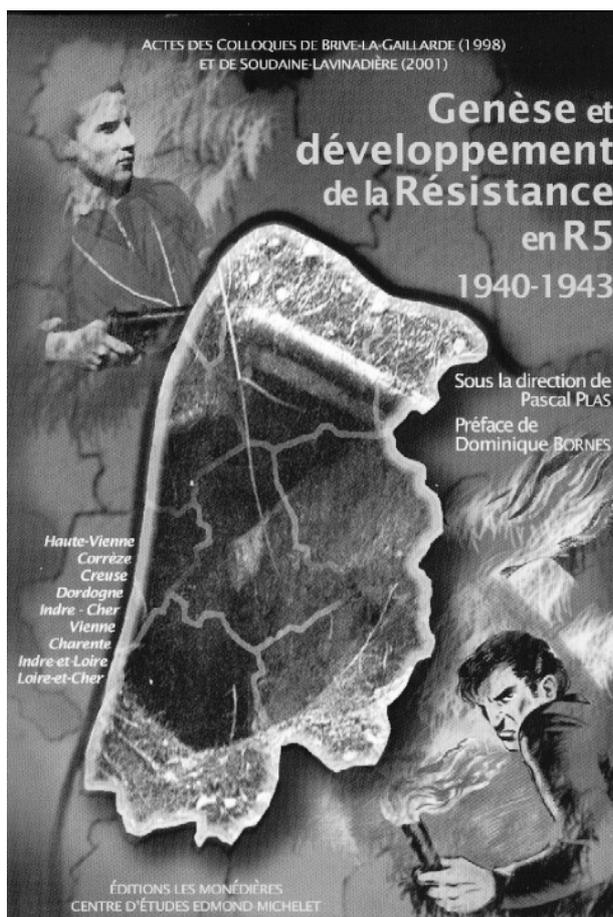
VERITES ET LEGENDES

Bien d'autres faits, plus ou moins dramatiques ont de même fait l'objet de versions contestables ou manifestement erronées, par suite d'erreurs ou de manquements aux règles élémentaires de la recherche et parfois, ce qui est plus grave, en fonction d'approches sélectives.

L'affaire dite « des marins allemands » faits prisonniers en Creuse est désormais connue sous tous ses aspects. Les accusations portées contre François ne relèvent pas de l'erreur mais du mensonge et de la calomnie. Celles concernant l'origine des opérations du Gpt Jesser, à la mi-juillet 1944, sont de la même veine. **Dans les deux cas les documents établissant la vérité existent et permettent de dénoncer l'imposture.** Qu'en serait-il s'ils avaient été détruits ? D'autres dossiers ont de même fait l'objet de mises au point tels la présence de la Das Reich à Aubusson et à La Souterraine le 8 juin, les relations entre les hommes et les formations, les armes, etc. Il en reste beaucoup d'autres.

BIBLIOGRAPHIE

GENESE ET DEVELOPPEMENT DE LA RESISTANCE EN R.5



Cet ouvrage n'est pas « l'histoire de la Résistance » en R.5. Il n'en est qu'un « aperçu », dans certains cas une synthèse, dans d'autres un éclairage sur des aspects peu connus de la Résistance, mais il a le mérite d'exister. En fait, il présente les actes de deux colloques (brièvement évoqués dans nos bulletins N°14-15 et 24) qui se sont tenus :

- à Brive, le 26 septembre 1998, sur la « genèse de la Résistance » en R.5 (juillet 1940-novembre 1942)
- à Soudaines la Vinadière, le 29 septembre 2001, sur « le développement de la Résistance en 1943 » en R.5.

Une quinzaine d'intervenants se sont, pour la plupart, retrouvés dans les deux colloques mais ceux de l'Indre et de la Dordogne, présents à Brive, n'ont pas communiqué leurs textes et n'étaient pas à Soudaines, ce qui signifie que la R. 5 tend à se rétrécir à l'actuelle région Limousin.

L'ouvrage est publié conjointement par le Centre d'études Edmond Michelet et les Éditions des Monédières qu'anime Daniel Borzeix, sous la direction historique de Pascal Plas, Chargé de cours à l'université de Limoges, correspondant de l'Institut d'Histoire du Temps Présent (IHTP) et de Dominique Bornes, Inspecteur général de l'Éducation Nationale, Président du Centre Michelet. Les intervenants sont en majorité des historiens, enseignants en activité ou en retraite: Pascal Plas, Michel C. Kiener, Jacques Deserces pour la Haute Vienne, Gilbert Beaubatie, Laurent Soutenet et Daniel Borzeix pour la Corrèze, Jean Michaud pour la Creuse, ou des chercheurs spécialistes de la période : François Cordet pour la Charente sud, René

Castille pour la Creuse. Michel Laguionie spécialiste d'un sujet très mal connu (le rôle de la Franc-maçonnerie) l'a traité pour l'ensemble de la R.5. Pascal Plas a regroupé ses deux interventions et les a étendues, lui aussi, à l'ensemble de la R.5, sur un sujet à notre connaissance jamais abordé à l'échelon régional : la vision qu'avaient Vichy et les Allemands de la Résistance.

Pour la Creuse, Castille et Michaud (qui a fait à Brive sa dernière intervention publique), ont traité conjointement de la genèse (40-42) de la Résistance en Creuse. Leurs exposés, complémentaires, sont des synthèses, conçues en fonction du temps alloué pour le colloque à chaque intervenant (en principe 20 minutes.) Ils sont donc brefs, voire schématiques, compte tenu de l'ampleur du sujet. Jean Michaud s'est exprimé d'une part en fonction d'un texte bien connu, écrit pour un précédent colloque et d'autre part de notes manuscrites. Des problèmes techniques ont fait que la bande d'enregistrement n'a pas pu être utilisée. C'est donc seulement le début du texte initial qui figure dans l'ouvrage. L'éditeur l'a fait suivre d'un hommage bien mérité. A Soudaines, en 2001 Castille s'est retrouvé seul. Il a traité d'un sujet alors bien mal connu : « les réseaux en Creuse. » en utilisant, pour l'essentiel, le texte publié dans les bulletins N°23 et 24.

Pour la Corrèze, Gilbert Beaubatie à Brive s'est attaché, comme Jean Michaud pour la Creuse, à présenter le contexte dans lequel est née et s'est enracinée la Résistance. A Soudaines il a traité du développement des premiers maquis, de la perception du phénomène par les populations, et des actions menées en 1943. Laurent Soutenet s'est limité à la phase préliminaire de l'engagement d'Edmond Michelet. Daniel Borzeix a fait état, à Soudaines, des initiatives de Georges Guingouin lorsqu'il séjournait aux limites de la Corrèze et de la Haute Vienne puis évoqué le parcours de Georges Cueille, maire de Soudaines et compagnon de Guingouin.

Pour la Haute Vienne, Jacques Deserces, à Brive, a présenté la phase initiale de la Résistance. A Soudaines il a relaté la formation et le développement d'un maquis non-communiste dans un secteur à dominante communiste. Michel C. Kiener a traité des motivations et comportements des jeunes, à partir de l'exemple d'élèves du lycée Gay-Lussac.

Pour la Charente Sud, le colonel Cordier s'est attaché à retracer la genèse et le développement de la Résistance dans la petite partie, située en zone libre, d'un département coupé par la ligne de démarcation.

L'exposé de Michel Laguionie sur « La franc-maçonnerie dans la Résistance en Limousin » suscitera sans doute beaucoup de curiosité car il a cité les noms des principaux « frères » engagés dans les combats pour la libération. Pour la Creuse, certains de ces noms sont connus mais il nous a semblé, en l'état de nos connaissances, que quelques résistants cités n'avaient pas été « initiés. » Il est toutefois incontestable que la franc-maçonnerie a joué un rôle important dans la Résistance, dans tout le Limousin. Les valeurs dont elle se réclame et les persécutions dont ses membres firent l'objet de la part du gouvernement de Vichy l'y prédisposaient. Le secret bien connu de ses activités et les liens établis entre « frères » facilitèrent les contacts. Elle eut cependant, comme toutes les autres organisations, des membres très engagés dans l'action, d'autres qui furent actifs mais prudents, des causeurs et des conseillers qui évitèrent de prendre des risques.

Pascal Plas, pour l'ensemble de la R.5, s'est attaché à découvrir ce que savaient de la Résistance, Vichy d'une part, les occupants d'autre part. Il a compulsé pour ce faire de nombreuses archives, françaises et allemandes. Le lecteur sera sans doute surpris du manque relatif de connaissances et de la fragilité des analyses des uns et des autres, malgré les moyens mis en œuvre. Les résistants, pour leur part, regretteront sans doute de n'avoir pas su ce que savaient d'eux, leurs adversaires. Il faudrait beaucoup de place pour analyser cette longue communication (30 pages du livre + 12 pages de renvois aux sources.) Beaucoup de points communs entre les départements concernés mais l'auteur a manqué de temps pour approfondir les spécificités et aborder les segmentations. La Creuse, par exemple, se distingue de ses voisins car elle est alors, comme l'a souligné Jean Michaud, à 80 % rurale et ne présente que peu d'intérêt économique pour l'occupant. Elle est aussi, spécialement dans sa partie ouest, l'un des secteurs les plus déchristianisés. Le texte de Pascal Plas est d'un grand intérêt pour qui s'intéresse à la période car il éclaire des comportements de Vichy et des Allemands sur lesquels on pouvait jusqu'ici s'interroger.

Le profane sera peut-être surpris par la multiplicité des sources mentionnées par les divers auteurs. Elles sont de règle pour tout travail historique et une garantie de fiabilité.

AUTRES OUVRAGES RECENTS SUR LA PERIODE DE LA RESISTANCE

Ils sont très nombreux. Par exemple :

- *Le catholicisme en Limousin aux XIX^e et XX^e siècle*. Louis.Pérouas. Ed. Les Monédières. 2000.

- *Les Limousins et leurs prêtres*. Louis Pérouas. Ed. Les Monédières. 2002

Ces ouvrages de Louis Pérouas complètent ceux sur la Creuse et traduisent la déchristianisation, en Limousin, au fil du temps. C'est un phénomène fondamental pour la compréhension des comportements des creusois et autres Limousins, sous Vichy et après.

- *La Saga d'un Français libre*. Général Jean Simon. Grand chancelier de l'Ordre de la Libération. Récemment décédé. Presse de la Cité 2000.

Le livre du général Simon est incontournable pour tous ceux qui s'intéressent au sujet du Concours de la Résistance et de la Déportation 2004.

- *Mémoires du chef des Services secrets de la France Libre* Colonel Passy. Ed. Odile Jacob.

L'ouvrage reprend, dans une nouvelle édition présentée par Jean-Louis Crémieux-Brilhac, l'essentiel de ce qu'avait déjà publié le chef des services secrets de la France Libre.

- *La Justice des années sombres*. Collectif. Documentation Française 2001.

- *Une exception ordinaire*. (La magistrature française.) Alain Bancaud. NRF. 2002

Ces ouvrages, qui traitent de la magistrature, sont parfois un peu austères mais ils ne sont pas réservés seulement aux spécialistes.

- *Les policiers français sous l'occupation*. J.M. Berlière. Perrin. 2001.

Un livre à lire car il traite avec lucidité d'un sujet qui a fait l'objet de présentations pas toujours très objectives.

- *La France occupée*. Karthauer. Ed. Krautgarten. 2001. *Cet ouvrage d'un auteur étranger présente une vision originale de la France occupée et contient des informations intéressantes.*

- *La France des camps*. Denis Peschanski. Gallimard. 2002 *Fruit d'une somme considérable de recherches menées durant de nombreuses années par un auteur spécialiste du sujet. La référence.*

- *Jean Moulin*. J.P. Azéma (collectif.). Perrin 2003.

Le dernier ouvrage en date sur Jean Moulin. Un des plus complets.

- *La division Das Reich*. Vickers. L. Souny. 2003

Traduction de l'ouvrage d'un auteur anglais, ce n'est pas seulement un livre de plus sur la fameuse division SS. Il apporte des informations intéressantes sur l'organisation des services britanniques, spécialement des missions SOE, dans nos régions.

- *Une poignée de misérables*. M.O. Baruch. Fayard. 2003

Dans la lignée des précédents ouvrages de Marc-Olivier Baruch sur la collaboration. Il traite de l'épuration et passe au crible une dizaine de professions, souvent considérées comme formant alors « l'élite » de la nation.

Ces ouvrages qui tous présentent un intérêt, à des titres divers, ne sont qu'une faible partie de l'historiographie de la Résistance, publiée ces dernières années.

COTISATIONS 2004

Ci-joint le traditionnel petit appel au règlement de la cotisation annuelle. La même depuis plus de dix ans. Au moins quelque chose qui n'augmente pas. Et toujours le libre choix. Merci par avance à tous et spécialement aux plus généreux.

Le bureau, lors de sa dernière réunion, a décidé de récompenser la fidélité – et la patience – en prévoyant des tarifs dégressifs sur les ouvrages à paraître, ce qui n'est que justice.

Le nombre des adhérents est stable, les nouveaux remplaçant les disparus. Les anciens « acteurs » (CVR) sont toujours le groupe le plus nombreux. Viennent ensuite les enseignants (en activité ou retraités.) C'est notre grande satisfaction et notre fierté. Nos bulletins leur apportent des « pages d'histoire. » Les ouvrages en cours de rédaction, seront pour eux des outils pédagogiques (chronologie, références des sources, index, etc.)

NOS PEINES

Maurice DESCHATRES, professeur retraité d'histoire-géographie ; DEA, est décédé récemment. Ses élèves du lycée Pierre Bourdan ont obtenu à plusieurs reprises des récompenses au Concours de la Résistance et de la Déportation. Il avait, après le décès de Jean Michaud, rejoint le « groupe de travail » mais déjà des problèmes de santé l'en avaient quelque peu éloigné. Nous présentons à son épouse et à toute sa famille, nos bien sincères condoléances.

Paul MORAL est décédé en novembre dernier. Natif d'Auzances il avait préparé, à l'EPS de La Souterraine, le concours d'entrée à l'École Normale de Guéret où il était entré comme major de la promotion 1937-1940. Il avait ensuite été reçu à l'École Normale Supérieure de Saint Cloud et à l'agrégation. Il avait fait une partie de sa carrière à l'étranger. Inspecteur puis Recteur d'Académie, il l'avait terminée en France comme Président d'Université. Il avait en juin 1944, été affecté à Murat, au service « Liaisons-Renseignements-Transmissions. » Les messages reproduits ci-avant sont de sa main. Le service initial étant devenu 2^{ème} bureau de l'EM, il fut ensuite à Arquet. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Droits de reproduction réservés, sauf autorisation.

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Pdt : R. CASTILLE La Combe 23300 VAREILLES Tél. : 05 55 63 01 01

Secrétaire : S. CERCLIER 1 rue d'Armagnac 23000 Guéret 05 55 52 73 19